



## Quatrième rapport de la Commission B

(Projet)

La Commission B a tenu ses huitième et neuvième séances le 28 mai 2022, sous la présidence de M. Rajesh Bhushan (Inde) et de M. Firass Abiad (Liban).

Il a été décidé de recommander à la Soixante-Quinzième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la décision ci-jointe relative au point suivant de l'ordre du jour :

### **Pilier 1 : Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle**

#### 14.8 Ressources humaines pour la santé

- Standardisation de la nomenclature des dispositifs médicaux

Une décision

## Point 14.8 de l'ordre du jour

### Standardisation de la nomenclature des dispositifs médicaux

La Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné les rapports du Directeur général<sup>1,2</sup> et réaffirmant le rôle de l'OMS dans l'élaboration, dans la transparence et sur la base de données factuelles, de normes, de critères et d'un glossaire normalisé de définitions, applicables aux dispositifs médicaux, comme demandé dans la résolution WHA60.29 (2007),

a décidé de prier le Directeur général :

- 1) d'intégrer les informations disponibles relatives aux dispositifs médicaux, y compris les termes, codes et définitions, dans la base de données en ligne centralisant les informations établie conformément à la résolution WHA60.29 (2007) et désormais accessible en tant que système d'information sur les dispositifs médicaux prioritaires (MeDevIS)<sup>3</sup> et de relier cette base de données à d'autres plateformes de l'OMS, telles que la Classification internationale des maladies (CIM-11),<sup>4</sup> pour servir de référence aux parties prenantes et aux États Membres ;
- 2) de présenter un rapport de fond sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette décision au Conseil exécutif à sa cent cinquante-deuxième session en janvier 2023 et à sa cent cinquante-sixième session en janvier 2025.

= = =

---

<sup>1</sup> Document A75/11.

<sup>2</sup> Document A75/11 Add.1.

<sup>3</sup> MeDevIS est accessible à l'adresse <https://medevis.who-healthtechnologies.org/> (consulté le 13 mai 2022).

<sup>4</sup> La CIM-11 est accessible à l'adresse <https://www.who.int/standards/classifications/classification-of-diseases> (consulté le 13 mai 2022).